Nouméa, le 26 mars 2010

CAYROL
ARCHITECTES

DENV

PROVINCE SUD Direction de l'Environnement	ARRIVÉE LE 29 MAR. 2010 N° 14206							
	D	SPPR	SE	SM	SMT	SVM	PPRB	PZF
AFFECTÉ			V					
COPIE								
OBSERVATIONS	EC							

V/Réf. : 143 / 03 / 2010 G.TH.

N/Réf. : Locaux a usage de prestations de services avec zone de stockage a l'étage (mezzanine)
SAVANNAH - PAÏTA

Objet : Permis de Construire

BORDEREAU DE TRANSMISSION

Nombre de pièces	DESIGNATIONS	OBSERVATIONS
3	Dossiers de Permis de Construire comprenant les pièces suivantes : * 1 formulaire de déclaration au titre règlementation relative aux ICPE * 1 CD * 1 courrier réf CHK/CV/2010-25-01 du Maitre d'ouvrage. * 1 Pièces annexées : a. Pièces administratives - Ridet - Extrait K-bis b. Planches - 1 plan de situation éch : 1/1000e - 1 plan du rayon des 100 mètres éch : 1/1000e c. Notice technique et notes de calcul	Pour attribution

PROVINCE SUD Direction de l'Environnement	ARRIVÉE LE 29 MAR. 2010 N°							
	D	SPPR	SE	SM	SMT	SVM	PPRB	PZF
AFFECTÉ								
COPIE								
OBSERVATIONS								

VISA

SNC LES HAUTS DE GADJI
5bis rue Barrau
Baie de l'Orphelinat
98800 NOUMEA
Tel : 276989
Fax : 277414
kal.promo@lagoon.nc

Nouméa, le 25 mars 2010

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL
Monsieur Le Président de la Province Sud
Immeuble Foch - 19 avenue du Maréchal Foch
98845 NOUMEA CEDEX

Ref : CHK/CV/2010-25-03-01

Objet : Déclaration au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Monsieur Le Président,

Veuillez trouver ci-joint, trois exemplaires papiers ainsi qu'un CD du dossier de Déclaration au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement du futur ouvrage d'épuration du complexe de la SNC Les Hauts de Gadji. Le siège de la société est situé au 5 bis rue Adolphe Barrau Marina Port du Sud à Nouméa, et le futur ensemble sera situé sur la commune de Païta, plus précisément sur le lot n° 96 du lotissement de Savannah.

Le formulaire de déclaration joint au dossier précise les rubriques de la nomenclature des installations classées (code de l'environnement de la Province Sud, mai 2009) visées par l'ouvrage.

Conformément à la réglementation, notre dossier contient, notamment, les pièces suivantes :
- le formulaire de déclaration,
- les pièces administratives (RIDET, K-Bis),
- le plan de situation,
- le plan du rayon des 100 mètres.

En espérant répondre à votre attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

Gérant

SNC LES HAUTS DE GADJI
5 bis, rue Barrau - Baie de l'Orphelinat
98800 Nouméa
Tél. : 27 69 89 - Fax : 27 74 14
Email : kal.promo@lagoon.nc
Ridet 653618.001